

58240

125

Dumoyer de Segonzac

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 25 avril 1928.

ADMINISTRATION

B.A.

• SECTION

N° 32737/II4

ANNEXES :

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 24 mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à mon grand regret il ne m'est pas possible d'envisager l'acquisition d'un tableau du peintre français Dunoyer de Segonzac, les prix réclamés par cet artiste me paraissant excessifs pour les crédits dont je dispose.-

Pour le Ministre :

Le Directeur délégué,

E. Collin

Bruxelles, le 24 mars 1928.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne réunie en séance, hier 23 mars, a émis à l'unanimité le voeu de voir acheter au plus tôt par le Gouvernement, pour le Musée de Bruxelles, un tableau du peintre français Dunoyer de Segonzac.

Le Conservateur en chef,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.